



Communiqué de presse
28 juin 2023

Signature de la nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2023-2026

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville de Laval s'est tenu ce jeudi 28 juin. Présidé par Florian BERCAULT, Maire de Laval, cette instance de concertation permet de réunir l'ensemble des acteurs en charge de la prévention de la délinquance. À l'issue de la rencontre, les participants ont signé la nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2023-2026.

Florian BERCAULT, Maire de Laval, Marie-Aimée GASPARI, Préfète de la Mayenne, Anne-Lyse JARTHON Procureure de la République près le Tribunal Judiciaire de Laval, Marc VAULÉON, Secrétaire Général des Services de l'Éducation Nationale de la Mayenne, représentant le directeur et Sylvie VIEILLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentant le président, sont les signataires de cette nouvelle stratégie territoriale.

Suite aux événements marquant de 2022, **la Ville de Laval a engagé le cabinet Espace Risk Management (ERM) afin d'établir un diagnostic de la situation** sur son territoire et de proposer des axes pour la nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. *"Il s'agit d'intervenir sur les sécurités : celle du logement, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de l'intégration"* précise Florian BERCAULT.

Lors du CLSPD, ce diagnostic a été partagé à l'ensemble des acteurs et a mis en exergue les forces et faiblesses du territoire. Le rapport ERM confirme le besoin de renforcer les actions de prévention et de proximité, en précisant que Laval fait face à une évolution de la délinquance similaire aux villes moyennes en France, mais qu'elle reste une ville préservée où il fait bon vivre. Une majorité des actions préconisées est déjà mise en place, mais leur coordination et le renforcement d'une partie d'entre elles est nécessaire. **Ce travail confirme l'importance du renforcement du CLSPD comme outil de gouvernance partagée en matière de prévention de la délinquance.**

La sécurité est l'affaire de tous : Collectivités, État, Éducation Nationale, associations et citoyens. Cette stratégie permet d'inscrire une nouvelle méthode afin de mettre en synergie l'ensemble des acteurs. Une feuille de route détaille les objectifs en matière de prévention et décline un plan d'action coordonné : Mairie - Police - Justice. Cette méthode partagée permettra une meilleure circulation de l'information et une efficacité de l'action publique.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie la Ville va procéder au recrutement d'un directeur médiation et tranquillité publique qui aura la mission de coordination du CLSPD, poste clé afin de rendre effectif le plan d'actions, d'assurer son suivi et son évaluation. *"Nous avons déjà engagé des moyens supplémentaires pour la tranquillité publique avec le doublement des effectifs de la police municipale d'ici 2026, l'achat d'un nouveau véhicule, l'équipement de camera piéton et la modernisation de la vidéo protection."* détaille Florian BERCAULT.

La Préfète de la Mayenne a indiqué que la présence des policiers sur le terrain a été renforcée et que le plan d'actions présentées permettra une coopération renforcée entre la police municipale et nationale. Les acteurs ont par cette signature pris l'engagement de renforcer leur collaboration afin d'assurer le droit à la tranquillité publique pour tous les habitants.